

Arrondissement de Draguignan



MAIRIE

83820 RAYOL- CANADEL SUR MER

Téléphone :04 94 15 61 00

Télécopie :04 94 15 61 19

Le Rayol-Canadel, le 14 Mai 2014

JP/SDN°01-8Objet : Comités consultatifs

Madame, Monsieur,

A la suite de la création des commissions municipales, il a été décidé de créer des comités consultatifs intégrant des conseillers extérieurs.

Pour présider ces comités, j'ai nommé les conseillers suivants :

Commissions	Elus
01. FINANCES : Budget -Taxes - Assurances	<i>SAINT ANDRE Ph.</i>
02. TRAVAUX : Voirie -Entretien du Patrimoine communal, Sécurité	<i>VERNALDE C.H.</i>
03. URBANISME	<i>GHIBAUO O.</i>
04. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	<i>SAINT ANDRE Ph.</i>
05. SPORTS ET LOISIRS	<i>CHAPPA C.</i>
06. JEUNESSE	<i>CARGILL L.</i>
07. ECOLE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES	<i>BOEMARE J.P</i>
08. CULTURE PATRIMOINE ET IDSTOIRE	<i>LANG V.</i>
09. TOURISME -FESTIVITES -ANIMATIONS	<i>DEL MONTE A.</i>
10. AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITE (Santé, seniors ...)	<i>MULLER M.</i>
11. COMMUNICATIONS ET INFORMATIQUE	<i>ALLANSON I.</i>
12 .DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Commerces- Hebergement -Artisanat & emploi	<i>VOITURON P.</i>
13. JUMELAGES ET PARTENARIATS	<i>ALLANSON I.</i>

Le Président d'un comité consultatif convoque le comité, rédige l'ordre du jour, organise les travaux, rédige et diffuse le compte rendu aux membres du comité et aux élus.



**M. Le Maire,
J. PLENAT**